# La Valette Immobilier



# TRANSACTIONS ET VIAGER

Honoraires à la charge de la partie prévue au mandat

### Nos honoraires sont fixés à:

• Prix de vente :

- De 0 à 99 000 € : 7 % TTC

- De 100 000 € à 199 000 € : 6 % TTC

- A partir de 200 000 € : 5 % TTC

• Facturation minimale 3 000 € TTC.

• Viager : La valeur retenue pour le calcul des honoraires est la valeur d'estimation

• Terrains: 10 % TTC

• Local commercial: 10 % TTC

• Honoraires à la charge du vendeur

Estimation: 150 € HT pour un appartement et 300 € HT pour une villa ou un terrain

## LOCATION

Transaction, rédaction du bail, état des lieux d'entrée

## Nos honoraires sont fixés à:

- Bail d'habitation: 13 € / m² TTC pour les zones tendues et 11 € / m² pour le reste du territoire dont 3 € / m² TTC pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée à la charge du locataire et du propriétaire
- Baux professionnels, commerciaux et garages : 18 % HT du quittancement annuel partagé par moitié entre le propriétaire et le locataire

- Revalorisation annuel des loyers : 50 € HT
- Avenant au bail : 150 € HT
- Bail seul : 200 € HT
- EDL entrée ou sortie seul : 200 € HT
- Estimation : 150 € HT pour un appartement et 300 € HT pour une villa

# **GESTION LOCATIVE**

### Nos honoraires sont fixés à:

• Gestion 7 % HT soit 8.40 % TTC de toutes sommes encaissées, hors dépôt de garantie / Garantie Loyer impayé 2.35 % TTC de toutes sommes encaissées

#### FRAIS DE GESTION

•	Relance Lettre simple	16 € TTC	
•	Relance LRAR	27 € TTC	
•	Commandement de payer	90 € TTC + frais d'huissier	
•	Rejet prélèvement	27 € TTC	
•	Rejet chèque	22 € TTC	
•	Déclaration assurance dossier contentieux	60 € TTC	
•	Remise dossier avocat	120 € TTC	
•	Protocole d'accord transactionnel	200 € TTC	
•	Heure de ménage	20 € TTC	
•	Déclaration de sinistre DDE	20 € TTC charge propriétaire.	
•	Devis comparatif de travaux (+ de 2)	25 € TTC charge propriétaire.	
•	Frais de virement exceptionnel de loyer	1 € TTC charge propriétaire.	
•	Lettre de congé pour vente	60 € TTC charge propriétaire.	
•	Mutation mandat donation/succession	35 € TTC charge ancien prop.	
•	Règlement Appel de fonds Copropriété Syndic	16 € TTC Charge propriétaire	
•	Tarif prestations non comprises ci-dessus	70 € HT / heure	
	NOUVELLE TADIEICATION A COMPTED DILOG Sontombro 2022		

NOUVELLE TARIFICATION A COMPTER DU 06 Septembre 2022 Transactions sur immeubles et fonds de commerces – Gestion immobilières Carte professionnelle N° CPI 83052015000000814 délivrée par la CCI du Var